

L'ergothérapeute intervient afin de :

- ✿ Evaluer le niveau d'**autonomie** de la personne, son milieu de vie, sa capacité à se prendre en charge avec ou sans l'aide de ses proches ;
- ✿ Identifier les **besoins** ;
- ✿ Proposer des **solutions** appropriées aux besoins et capacités de chacun ;
- ✿ Intervenir pour aider à une amélioration de l'**indépendance** :
 - par une rééducation ;
 - par un réapprentissage des activités quotidiennes ;
 - par un conseil adapté pour le matériel et l'aménagement de l'environnement.



L'Ergothérapeute guide la personne vers son autonomie en réduisant la dépendance

EVALUATION

- ✿ **bilan des déficiences** : bilan moteur, sensitif, des fonctions supérieures...
- ✿ **bilan des incapacités** : bilan fonctionnel, gestuel, des préhensions...
- ✿ **bilan des désavantages** : bilan d'indépendance dans les actes de la vie quotidienne : déplacements, transferts..., bilan de l'environnement (circulation dans le logement, sanitaires etc...)

REEDUCATION

- ✿ **traitement des déficiences** par l'activité, et les mises en situation (rééducation des préhensions, etc..)
- ✿ **le maintien d'un bon état fonctionnel** : installation au lit, au fauteuil, conseil d'économie articulaire (lombalgie, polyarthrite...)

READAPTATION

- ✿ **Apprendre à vivre avec le handicap** : recherche de compensations dans la vie quotidienne, réentraînement (apprendre à utiliser un fauteuil spécifique pour hémiplegique...)
- ✿ **Conseiller une aide technique** : afin de pallier au handicap (couverts adaptés...)



- ✿ **Aménagement de l'environnement** (conseils d'aménagement d'une salle de bain pour une personne en fauteuil roulant, conduite automobile adaptée etc...)



La consultation d'ergothérapie se déroule :

- En salle d'ergothérapie de l'hôpital local de Bourg Achard (entrée hôpital, rez-de-chaussée).
- Ou à domicile

Ceci sera évalué par l'ergothérapeute lors de la prise du rendez-vous, qui peut avoir lieu les :

Lundi, mardi, vendredi 8 h 45-17 h
le mercredi matin de 8h45 à 12h00

☎ : 02 32 20 20 44

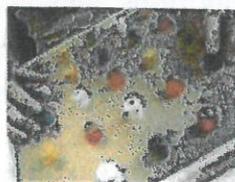
La consultation d'ergothérapie a lieu sur prescription médicale.

Elle n'est pas remboursée par la sécurité sociale.

Son coût est de 25 € l'heure

Au domicile, forfait déplacement de 11 € supplémentaires (dans un périmètre de 15 km autour de l'hôpital).

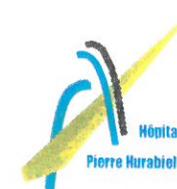
EVALUATION



REEDUCATION



READAPTATION



Une difficulté de vie quotidienne ?

**CONSULTATIONS
D'ERGOTHERAPIE**

Ergothérapeute diplômée d'Etat :
Mme Sabine LEBEL-SENY

Hôpital local Pierre Hurabielle
165, rue Pasteur
27310 - Bourg Achard

Tél : 02 32 20 20 44
(Ergothérapeute)